

QU'EST-CE QUE LA CNCDH ?

NAISSANCE

Le 17 mars 1947, l'arrêté du ministre des Affaires étrangères, publié au *Journal Officiel* du 27 mars 1947, crée la « Commission consultative pour la codification du droit international et la définition des droits et devoirs des États et des droits de l'homme », composée de dix membres sous la présidence de René Cassin, compagnon de la Libération. Elle est très vite appelée Commission consultative des droits de l'homme.



René Cassin

MISSIONS

La CNCDH a trois missions :

- ◆ conseiller les pouvoirs publics en matière de droits de l'homme, de droit et d'action humanitaire ;
- ◆ contrôler le respect par la France de ses engagements internationaux ;
- ◆ éduquer et sensibiliser aux droits humains.

MANDATS SPÉCIFIQUES

La CNCDH a des mandats spécifiques de Rapporteur national indépendant.

- ◆ 1990 : lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Mutabar Tadjibayeva

Depuis 1988, la CNCDH décerne chaque année le prix des droits de l'homme de la République française Liberté-Égalité-Fraternité.

Lors du 60^e anniversaire de la DUDH, ce prix a été remis à Mutabar Tadjibayeva, fondatrice du Club des cœurs ardents, le 10 décembre 2008.

Mutabar est une journaliste ouzbèke qui a été soutenue par l'ACAT-France. C'est aussi la première lauréate du prix Engel-du Tertre de la Fondation ACAT. Elle a été libérée en juin 2008, elle est réfugiée en France.

Elle remet chaque année un rapport au Premier ministre.

- ◆ 1996 : reconnue Commission nationale du droit international humanitaire par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge française.
- ◆ 2014 : lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains.
- ◆ 2017 : entreprises et droits de l'homme. Elle assure le suivi de la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies.
- ◆ 2018 : lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT.
- ◆ 2020 : droits des personnes handicapées.

COMPOSITION

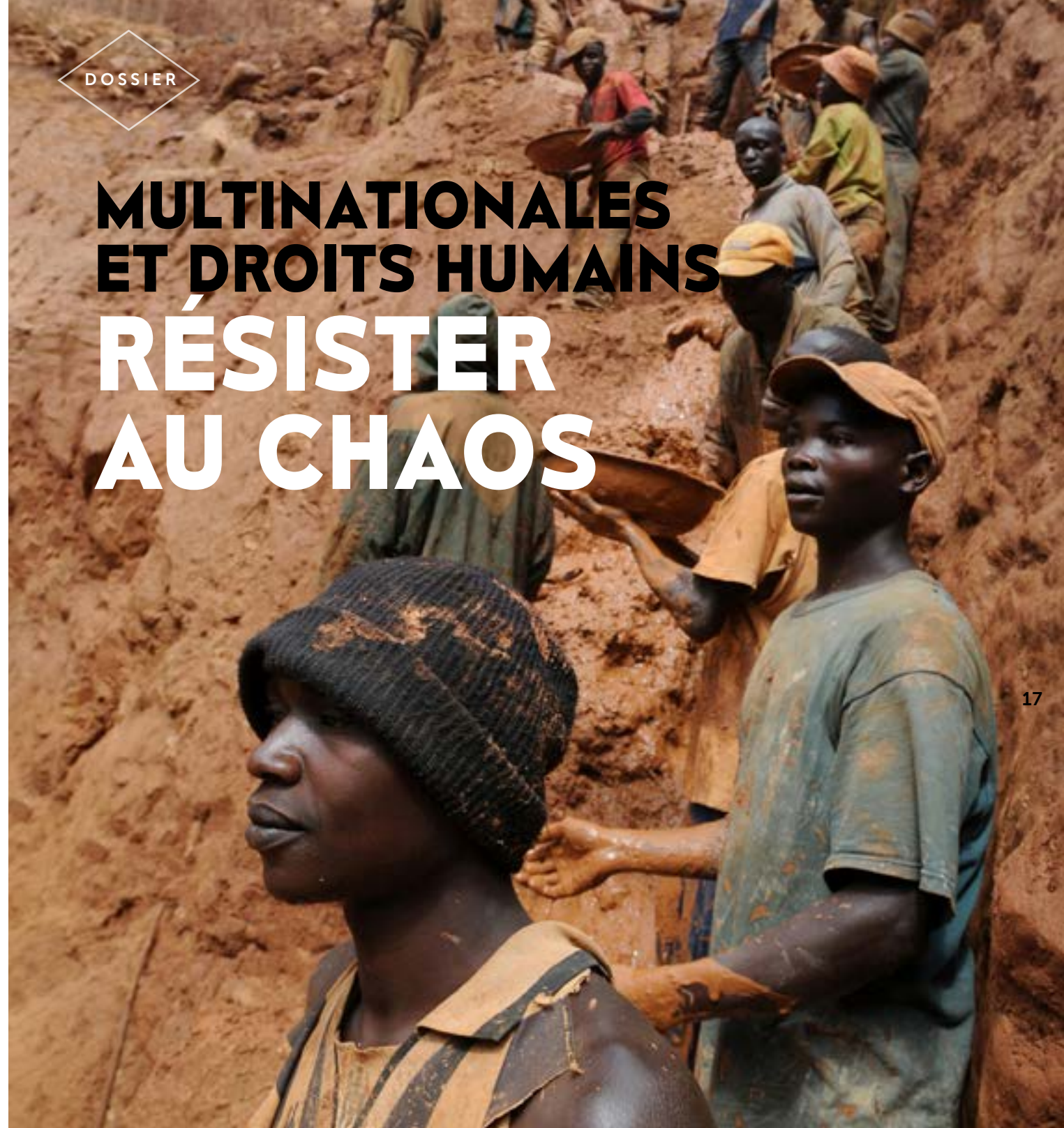
64 membres répartis en 3 collèges.

- ◆ 30 représentants de la société civile : 24 ONG et 6 confédérations syndicales.
- ◆ 30 personnalités qualifiées, dont le président de la CNCDH, Jean-Marie Burguburu.
- ◆ 4 membres de droit : le défenseur des droits, un représentant du Conseil économique social et environnemental, ainsi qu'un député et un sénateur chargés d'assurer le lien avec les parlementaires.

Le travail est réparti dans cinq sous-commissions.

La sous-commission Société, éthique et éducation aux droits humains est actuellement présidée par Jean-François Bénard, pour l'ACAT-France.

MULTINATIONALES ET DROITS HUMAINS RÉSISTER AU CHAOS



18

TOTAL ENERGIES : LA PLUS TOTALE IMPUNITÉ

La loi française prévoit un « devoir de vigilance », mais ne l'applique pas.

20

OPINIONS : L'ESPOIR DE L'ACTION COMMUNE

L'engagement des chrétiens pour les droits humains et l'écologie.

22

INDUSTRIE TEXTILE : POUR UNE PRESSION CITOYENNE

Le Collectif Éthique sur l'étiquette combat les dérives de l'industrie textile.

24

ÉTHIQUE ET JUSTICE : DES ENTREPRISES RESPONSABLES

Certains dirigeants s'associent et s'engagent pour la justice sociale.